



4 – Un regard positif sur la Seine-et Marne

N'allez pas imaginer qu'ils sont venus en Seine-et-Marne mais qu'ils rêvaient de vivre à Paris. Les trois-quarts des nouveaux arrivants considèrent que «vivre en Seine-et-Marne, c'est bien mieux que de vivre à Paris». Et très peu (7 %) déclarent y être venus parce qu'ils n'avaient les moyens d'habiter à Paris.

Très peu aussi regrettent leur décision. Pour autant, la Seine-et-Marne constitue clairement une simple étape dans la vie de beaucoup des nouveaux venus.

Les nouveaux venus en Seine-et-Marne rêvaient-ils de vivre à Paris ? Se sont-ils bien intégrés à leur nouveau milieu de vie ? Regrettent-ils d'être venus ? Resteront-ils ? Les réponses sont suffisamment nettes pour risquer un portrait-robot du nouvel arrivant que le reste de la note s'attachera à préciser et à nuancer.

Arrivé entre 1994 et 1998, il trouve que vivre en Seine-et-Marne c'est bien mieux que de vivre à Paris. Il est bien intégré à son nouveau lieu de vie où il s'est fait de nouveaux amis, de nouvelles relations qu'il voit en dehors du travail. Il s'estime bien informé de tout ce qui se passe dans le département. Enfin, il dit ne pas regretter du tout sa décision de s'installer en Seine-et-Marne. En revanche, il affirme qu'il s'agit d'une étape dans sa vie et qu'il n'y restera pas forcément très longtemps.

Bien mieux que de vivre à Paris ...

N'allez pas imaginer qu'ils se sont installés en Seine-et-Marne mais qu'ils rêvaient de vivre à Paris. Pratiquement tous considèrent que «vivre en Seine-

et-Marne, c'est bien mieux que de vivre à Paris» (75 %). Ou alors que «c'est déjà mieux que de vivre à Paris» (14 %).

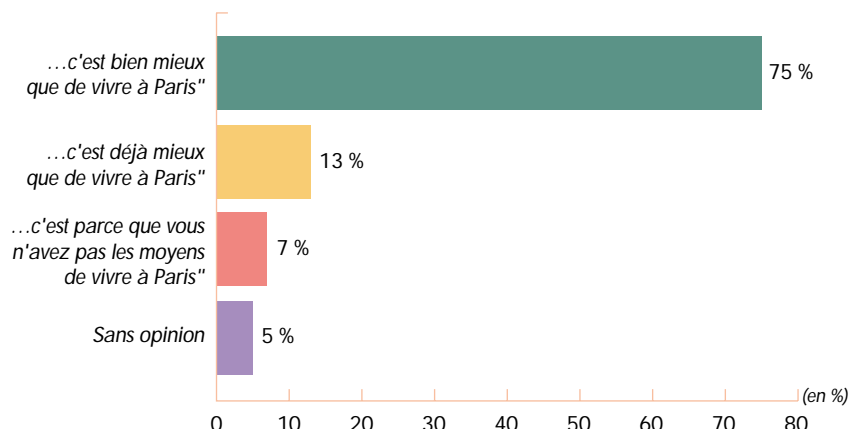
Très peu (7 %) déclarent être venus en Seine-et-Marne parce qu'ils n'avaient pas les moyens de vivre à Paris. Une réponse qui revient un peu plus souvent, tout en restant peu fréquente (entre 10 % et 13 % des ménages concernés), chez les personnes seules, les locataires HLM, les 40-49 ans, les ménages qui déclarent moins de 8 000 F de revenus mensuels nets, ceux dont l'arrivée en Seine-et-Marne n'est motivée que par le logement, ou encore ceux qui s'installent en ville nouvelle.

... sans être loin de tout

La grande majorité des nouveaux venus (72 %) ne considèrent pas que «vivre en Seine-et-Marne, c'est être loin de tout».

Quant à la minorité pour qui «vivre en Seine-et-Marne, c'est être loin de tout», l'éloignement effectif de la plupart des lieux de vie n'est pas seul en cause.

Vivre en Seine-et-Marne, c'est bien mieux que de vivre à Paris
"Pour vous, vivre en Seine-et-Marne..."



Source : Conseil Général de Seine-et-Marne, Laurif : enquête auprès des nouveaux Seine-et-Marnais, 1998



4 – Un regard positif sur la Seine-et-Marne

Certes, cette minorité se rencontre plus fréquemment en milieu rural (32 %) qu'aux franges de l'agglomération de Paris (22 %). Mais elle apparaît plus importante encore parmi les locataires HLM (35 %) ou les ménages qui déclarent moins de 8 000 F de revenus mensuels nets (37 %).

Des réponses qui rappellent que l'éloignement n'est pas uniquement une question de distance mais aussi de coût ; que si le sentiment de vivre loin de tout traduit bien une distance trop élevée, celle-ci se calcule autant en kilomètres qu'en francs ou en temps.

Bénéficiaire d'un environnement agréable

D'autres questions, posées sur le mode « *Vivre en Seine-et-Marne, c'est ...* » génèrent des réponses plus « convenues ». 90 % considèrent, par exemple, que « *Vivre en Seine-et-Marne, c'est bénéficier d'un environnement agréable* » (et 95 % si l'on s'en tient aux seuls Franciliens d'origine).

Les trois-quarts affirment que « *c'est bien pour la santé, c'est moins pollué* », et sans surprise, davantage les originaires d'Ile-de-France (79 %) que ceux de province (65 %).

Enfin, un peu plus des trois-quarts considèrent que « *vivre en Seine-et-Marne, c'est offrir un meilleur cadre de vie à ses enfants* ». Avec ici aussi, et toujours sans surprise, les nouveaux venus franciliens plus souvent de cet avis que les originaires de province (86 % contre 64 %).

Précisons que ce regard globalement positif des nouveaux venus sur la Seine-et-Marne n'est pas lié à la fiscalité locale. A la proposition : « *Vivre en*

Seine-et-Marne, c'est payer moins d'impôts locaux », à peine un quart des nouveaux venus répondent par l'affirmative, une proportion qui tombe même à 14 % lorsqu'ils résident dans une ville de plus de 10 000 habitants.

Là où j'habite, il y a toujours quelque chose à faire

Pas de nostalgie de Paris chez l'immense majorité des nouveaux arrivants en Seine-et-Marne. Pas non plus l'impression de vivre loin de tout. Et pas davantage le sentiment de s'ennuyer.

Les deux tiers des nouveaux venus affirment en effet que là où ils habitent, il y a toujours quelque chose à faire. Et plus de huit sur dix n'ont pas le sentiment de s'y ennuyer.

Malgré tout, 18 % des nouveaux venus déclarent s'ennuyer en Seine-et-Marne. Un ennui d'autant plus prononcé que les revenus sont limités et le sentiment de déracinement fort.

Ennui et revenu

L'ennui apparaît autant - si ce n'est plus - le résultat de la « mise à distance », voire de la « mise à l'écart », qu'entraînent des revenus limités que la conséquence de l'éloignement physique réel des lieux d'activité. Le sentiment d'ennui paraît en effet d'autant plus fréquent que les nouveaux venus cumulent plusieurs des caractéristiques suivantes, signes, le plus souvent, de revenus limités⁽¹⁾ :

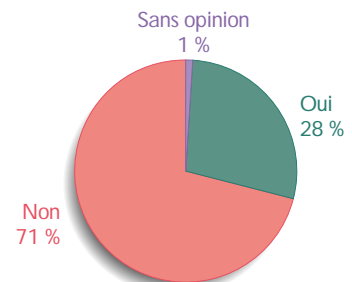
1. Disposer de moins de 15 000 F de revenus mensuels nets ;

(1) Toutes les caractéristiques évoquées accroissent significativement la probabilité qu'à un individu de déclarer s'ennuyer d'après les analyses statistiques effectuées (voir encadré méthodologique page suivante sur les régressions logistiques).

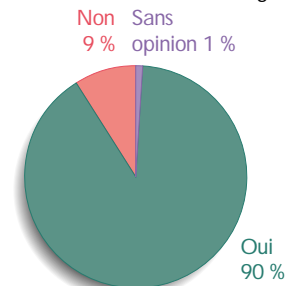
Un regard positif sur la Seine-et-Marne

« Je vais vous citer maintenant plusieurs propositions. Dites-moi, pour chacune d'elles, si vous êtes d'accord ou pas d'accord ».

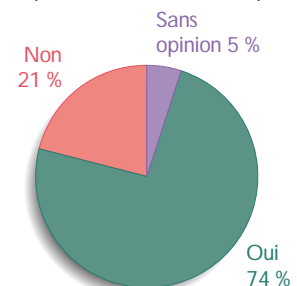
Proposition : « *Vivre en Seine-et-Marne, c'est être loin de tout* »



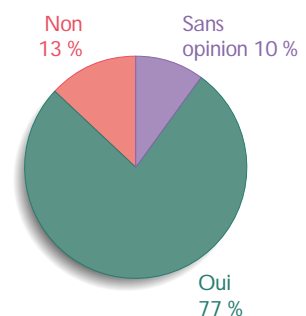
Proposition : « *Vivre en Seine-et-Marne, c'est bénéficier d'un environnement agréable* »



Proposition : « *Vivre en Seine-et-Marne, c'est bien pour la santé, c'est moins pollué* »



Proposition : « *Vivre en Seine-et-Marne, c'est offrir un meilleur cadre de vie à ses enfants* »



Source : Conseil Général de Seine-et-Marne, laurif : enquête CSA auprès des nouveaux Seine-et-Marnais, 1998

4 – Un regard positif
sur la Seine-et-Marne

2. Ne jamais aller au spectacle : concerts, théâtre, ..., (hors cinéma) ;
3. Vivre en Hlm ;
4. Vivre en couple, avec ou sans enfant, mais avec un seul revenu, la femme restant au foyer ;
5. Avoir moins de 30 ans ;
6. Ne pas avoir de voiture ;
7. Ne pas avoir d'accès pratique aux transports en commun à proximité de chez soi ;
8. Etre d'accord avec la proposition : «Vivre en Seine-et-Marne, c'est être loin de tout».

Concernant le point 8, précisons qu' «être loin de tout» ne signifie pas «vivre à la campagne». Sur le plan spatial, c'est en effet en milieu rural que le sentiment d'ennui apparaît le moins répandu et dans les villes de 10 000 habitants ou plus qu'il s'avère le plus vif.

En fait, c'est moins la zone d'habitat que la position précise du logement au sein de cette zone qui semble jouer. Quelle que soit la zone d'habitat (franges de l'agglomération de Paris, villes nouvelles, milieu rural ...), seuls ceux pour qui «vivre en Seine-et-Marne c'est être loin de tout» ont une probabilité de s'ennuyer supérieure aux autres. Une exception à cette règle : les nouveaux venus qui se sont installés dans les agglomérations seine-et-marnaises isolées. Le sentiment d'ennui y est ici significativement plus fréquent qu'ailleurs et touche aussi bien ceux pour qui «vivre en Seine-et-Marne c'est être loin de tout» que les autres .

Ennui et déracinement

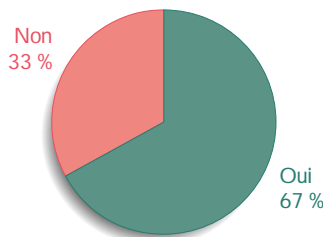
Le déracinement constitue l'autre raison principale au sentiment d'ennui qu'expriment certains nouveaux venus. Un déracinement, et par là même un sentiment d'ennui, qui paraît d'autant plus fréquent que les nouveaux venus cumulent plusieurs des caractéristiques suivantes :

1. Etre originaire de province ou d'un département francilien non limitrophe de la Seine-et-Marne ;
2. Etre venu en Seine-et-Marne pour des raisons uniquement professionnelles ou familiales (décohabitation, mise en couple, séparation, pour l'essentiel) ;
3. Ne pas considérer que «Vivre en Seine-et-Marne, c'est mieux que là où ils vivaient avant, à tout point de vue» ;
4. S'être éloigné de certains membres de sa famille ou d'amis en s'installant en Seine-et-Marne, sans pour autant s'être rapproché d'autres ;
5. Etre venu en Seine-et-Marne avec le projet d'en repartir vite ;
6. Ne pas s'être fait de nouveaux amis, de nouvelles relations qu'ils voient en dehors du travail depuis l'arrivée en Seine-et-Marne.

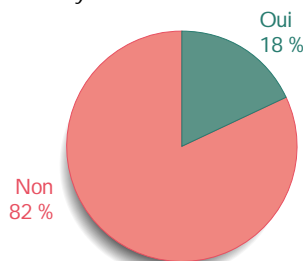
Globalement, le sentiment d'ennui apparaît aussi fréquent (39 %) chez les ménages «déracinés⁽²⁾» que chez les mé-

Toujours quelque chose à faire

Proposition : "Là où j'habite, il y a toujours quelque chose à faire"



Proposition : "Là où j'habite, j'ai le sentiment de m'ennuyer"



Source : Conseil Général de Seine-et-Marne, laurif : enquête CSA auprès des nouveaux Seine-et-Marnais, 1998

Encadré méthodologique

La régression logistique permet de séparer l'effet de différentes variables sur une caractéristique, ici le fait d'être d'accord avec la proposition : "Là où j'habite, j'ai le sentiment de m'ennuyer".

L'effet propre de chaque variable est mesuré en écart par rapport à la situation de référence qui apparaît en couleur rouge dans le graphique ci-contre.

Ainsi, le fait de vivre dans une ville de 10 000 habitants ou plus augmente la probabilité de déclarer s'ennuyer de 0,142 (probabilité correspondant à la situation de référence) à 0,224 (soit + 0,08, valeur figurant sur le graphique), les modalités de toutes les autres variables restant celles de la situation de référence.

Remarques :

1. La probabilité de référence est calculée selon la formule :

$p = (1 / (1 + e^{-a}))$ où a est la constante du modèle (ici -1,8).

2. L'écart à la probabilité de référence est obtenu en calculant

$\Delta pi = (1 / (1 + e^{-(a + \beta i)})) - p$

où β i est le coefficient associé à la variable indicatrice i "avoir la caractéristique i " dans le modèle.

3. Les écarts à la situation de référence ne se cumulent pas. Il n'est pas possible, à partir du graphique, de calculer l'effet de changements multiples par rapport à la situation de référence.

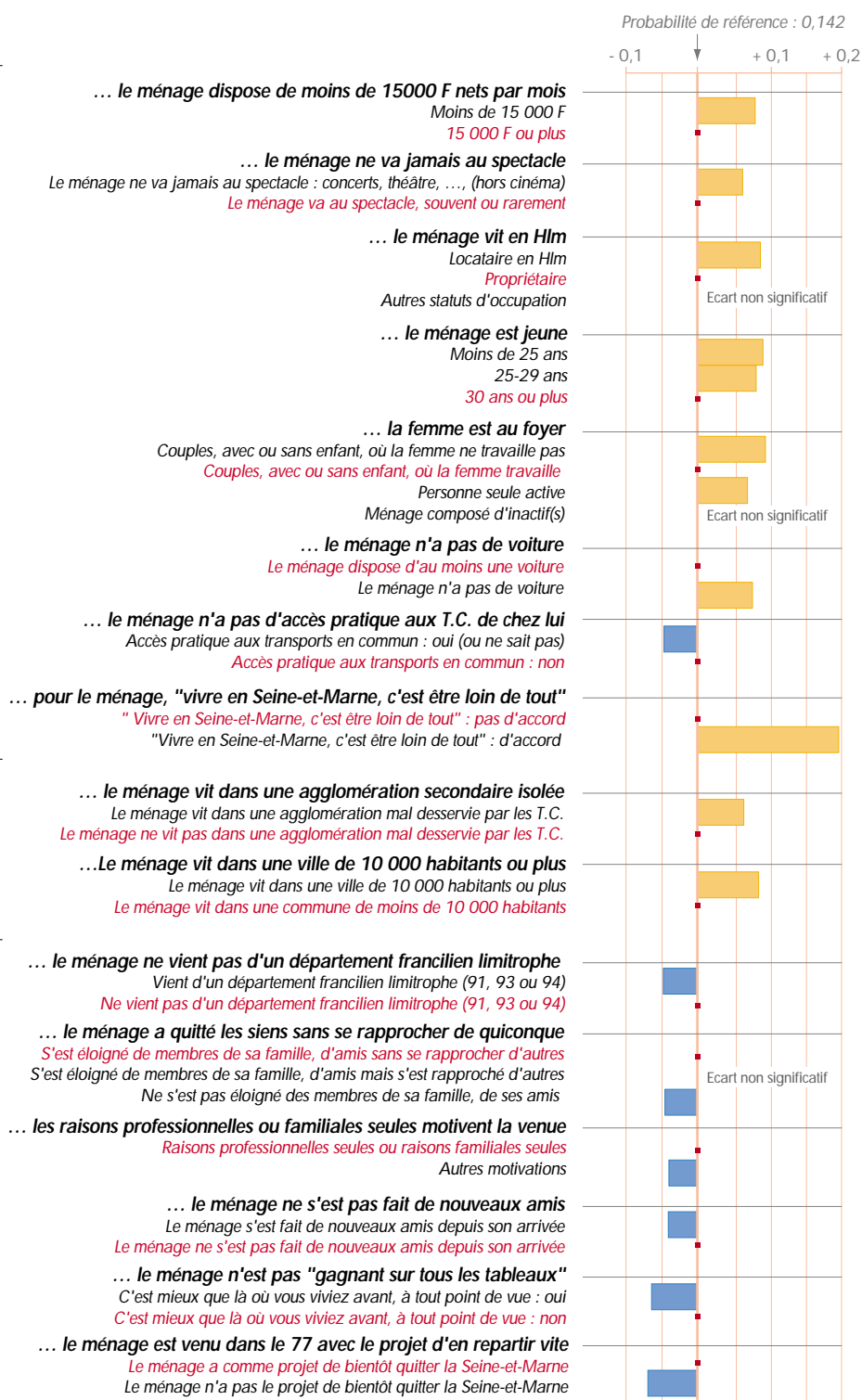
4. Sauf indication contraire, toutes les variables sont significatives au seuil de 5 %.

(2) Sont ici considérés comme «déracinés» les ménages qui cumulent quatre des six attributs du déracinement (1 + 2 ou 3 + deux attributs parmi les trois restants : 4, 5 ou 6). Les ménages «déracinés» représentent 17 % des nouveaux venus et déclarent s'ennuyer près de trois fois plus souvent que les autres (39 % contre 14 %).

Le sentiment d'ennui paraît d'autant plus fréquent chez les nouveaux venus que...

... les revenus sont limités

... le déracinement est important



nages «modestes⁽³⁾». Et il culmine (64 %) chez ceux, heureusement peu nombreux (5,5 % des nouveaux venus), qui présentent à la fois un déracinement fort et des revenus modestes.

Un dernier résultat marquant qui ne doit pas faire oublier que le sentiment d'ennui ne touche, en définitive, qu'une minorité (18 %) des nouveaux venus.

Une bonne intégration à leur nouveau lieu de vie

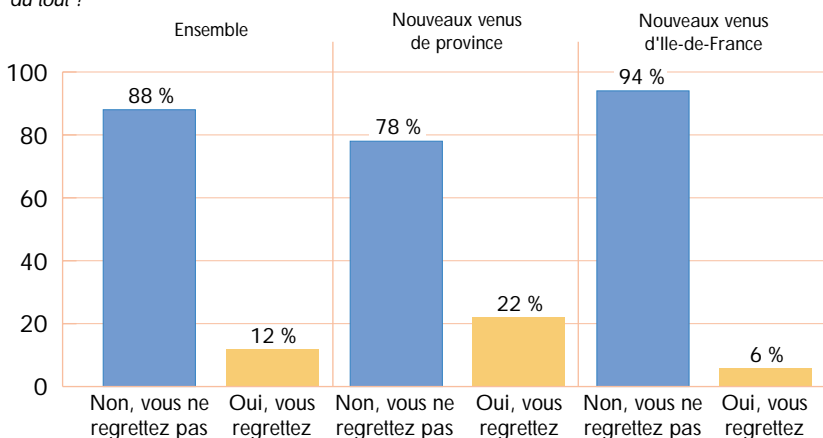
Un sentiment d'ennui finalement peu répandu parmi les nouveaux venus en Seine-et-Marne, et une intégration à leur nouveau lieu de vie qui se passe plutôt bien. On peut en juger par le fait que la majorité d'entre eux déclarent s'être fait de nouveaux amis, ou de nouvelles relations qu'ils voient en dehors du travail (68 %). Une proportion élevée vu que la moitié d'entre eux résident depuis moins de deux ans dans le département.

Et si l'intégration à son nouveau lieu de vie passe par l'information, là encore, tout se présente plutôt bien puisque les deux tiers s'estiment bien informés de tout ce qui se passe dans le département (les trois-quarts même s'ils résident en ville nouvelle). Reste que 35 % des nouveaux venus ne s'estiment pas bien informés, une proportion qui varie peu selon l'ancienneté de la présence en Seine-et-Marne (33 % s'ils sont arrivés entre 1994 et 1996, contre 38 % s'ils sont arrivés en 1997 ou en 1998).

(3) Sont ici considérés comme «modestes», les ménages qui cumulent trois des huit caractéristiques évoquées (1 ou 2 + 3 ou 4 ou 5 + 6 ou 7 ou 8). Les ménages «modestes» représentent 19 % des nouveaux venus et déclarent s'ennuyer trois fois plus souvent que les autres (39 % contre 13 %).

Une décision qu'ils ne regrettent pas

"Pour finir, diriez-vous que vivre en Seine-et-Marne c'est une décision que vous ne regrettez pas du tout ?"



Source : Conseil Général de Seine-et-Marne, Laurif : enquête auprès des nouveaux Seine-et-Marnais, 1998

Aucun regret

Venir s'installer en Seine-et-Marne est une décision que ne regrette pas du tout l'immense majorité des ménages arrivés entre 1994 et 1998 (88 %). Surtout les originaires d'Ile-de-France (94 %).

Les plus nombreux à exprimer des regrets sont les originaires de province dont la venue n'a été motivée que par des raisons professionnelles. Un quart d'entre eux disent regretter leur décision de s'installer en Seine-et-Marne.

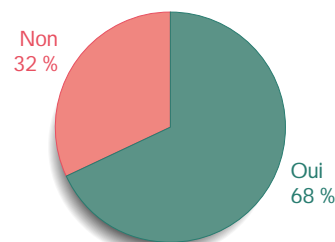
La Seine-et-Marne : souvent une étape dans la vie de ces nouveaux venus

Pas de regret, donc, chez la plupart des nouveaux venus en Seine-et-Marne, mais pas forcément l'intention d'y rester longtemps. Pour la majorité d'entre eux, l'arrivée en Seine-et-Marne correspond à une étape dans leur vie et ils en partiront, soit bientôt (34 %), soit un jour (26 %). Les autres, soit n'en savent rien (23 %), soit n'ont pas l'intention d'en partir (17 %).

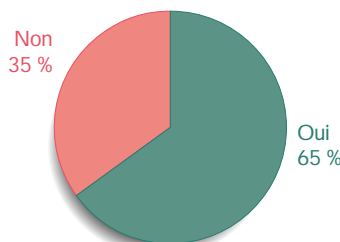
Avec de fortes variations, ici encore, entre les réponses des Franciliens et celles des originaires de province qui tiennent surtout à la différence de perspective dans laquelle s'inscrit la venue en Seine-et-Marne chez les uns et chez les autres.

Des nouveaux venus plutôt bien intégrés

Question : "Vous êtes-vous fait, en Seine-et-Marne, de nouveaux amis, de nouvelles relations que vous voyez en dehors du travail ?"



Proposition : "Là où j'habite, je suis bien informé de tout ce qui se passe en Seine-et-Marne"



Source : Conseil Général de Seine-et-Marne, Laurif : enquête CSA auprès des nouveaux Seine-et-Marnais, 1998

4 – Un regard positif sur la Seine-et-Marne

Pour les provinciaux, venus principalement pour l'emploi, l'installation en Seine-et-Marne apparaît souvent vécue comme une simple étape dans leur vie, beaucoup ayant en tête, dès l'origine, un projet de retour. Environ la moitié sont ainsi de passage (48 % forment le projet de bientôt quitter la Seine-et-Marne).

Rien de tel chez les Franciliens qui, du coup, paraissent aussi plus souvent dans l'incapacité de dire si leur venue en Seine-et-Marne constitue, ou non, une simple étape dans leur vie (27 % déclarent qu'ils ne savent pas contre 16 % seulement des provinciaux). Malgré tout, 20 % des nouveaux venus franciliens font de leur installation en Seine-et-Marne un point d'aboutissement et ne forment, en conséquence, aucun projet de départ (une proportion qui atteint même 30 % chez les Franciliens dont la venue n'est motivée que par des raisons familiales quand elle est de 12 % en moyenne chez les originaires de province).

Pour comprendre ces résultats

A la demande du Conseil Général de Seine-et-Marne, l'Iaurif a initié une enquête auprès des nouveaux Seine-et-Marnais afin de mieux connaître leurs motivations, leurs attentes, leurs caractéristiques et tirer avec eux un premier bilan de leur installation en Seine-et-Marne.

Il s'agit d'une enquête par sondage aléatoire, réalisée par téléphone auprès de 1 522 ménages par l'Institut CSA en novembre 1998. La passation du questionnaire durait en moyenne vingt minutes. La base de sondage était constituée de l'ensemble des ménages abonnés au téléphone au 30.06.1998 en Seine-et-Marne et dont le numéro de téléphone n'a pu être retrouvé dans la liste des abonnés au 1.1.1994. N'ont donc été interrogés que les ménages arrivés en Seine-et-Marne entre le 1.1.1994 et le 30.06.1998. Et plus exactement des foyers dont au moins un des adultes ne résidait pas en Seine-et-Marne avant 1994.

Pour en savoir plus

[1] Louchart P. – Note Rapide Population – Modes-de-Vie n°27 : *Enquête sur les nouveaux arrivants en Seine-et-Marne, 1 - D'où viennent-ils ? Où s'installent-ils ? Pourquoi viennent-ils ? Qui sont-ils ?* Iaurif, mai 1999

[2] Mangeney C. Note Rapide Population – Modes-de-Vie n°28 : *Enquête sur les nouveaux arrivants en Seine-et-Marne, 2 – Des conditions de logement jugées satisfaisantes*, Iaurif, mai 1999

[3] Louchart P. – Note Rapide Population – Modes-de-Vie n°29 : *Enquête sur les nouveaux arrivants en Seine-et-Marne, 3 – Les déplacements*, Iaurif, mai 1999

[4] Louchart P., Mangeney C. : *Enquête sur les nouveaux arrivants en Seine-et-Marne, Supplément Habitat n°23 au Cahiers de l'Iaurif*, mai 1999.